

01/03/2025

## Rapport de l'Atelier National sur les Processus de la CDN 3.0

Une opportunité et enjeu décisif: Pour articuler les priorités économiques et sociales du Maroc avec la trajectoire d'une transition bas carbone, juste et inclusive d'ici 2035.



**Projet** "ASSURER UNE TRANSITION ENERGETIQUE CENTREE SUR LES POPULATIONS EN AFRIQUE GRACE A L'ENGAGEMENT DE LA SOCIETE CIVILE".

## Contexte :

Conformément à l'Accord de Paris, les gouvernements doivent soumettre tous les cinq ans leurs **Contributions Déterminées au niveau National (CDN)** pour réduire les émissions de GES. Le **Global Stocktake (GST)** de la COP 28 (2023) a révélé un retard inquiétant dans la mise en œuvre des engagements climatiques, mettant en péril l'objectif de limiter le réchauffement à **1,5 °C**.

Face à ce constat, la nouvelle génération des **CDN 3.0**, à soumettre en 2025, doit renforcer les ambitions climatiques pour viser la **neutralité carbone à l'horizon 2035**.

Le **Maroc**, engagé dans cette dynamique, a adopté en 2023 sa **Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)**, fixant l'objectif de neutralité carbone d'ici **2050**. En décembre 2024, le Maroc a lancé l'élaboration de sa **CDN 3.0 (2025-2035)**, avec pour priorités :

- L'alignement avec la SNBC,
- La transparence accrue,
- La mobilisation des acteurs publics et privés,
- La planification rigoureuse des financements.

Dans ce cadre, l'atelier intitulé « **PROCESSUS CDN 3.0 : une opportunité et un enjeu décisif** », organisé le 28 février 2025 à Rabat, avait pour objectifs :

1. **Mobiliser les parties prenantes** (société civile, collectivités, chercheurs, acteurs économiques) pour garantir leur engagement.
2. **Renforcer un processus inclusif** aligné sur les exigences de l'Accord de Paris, la SNBC et les recommandations du GST, tout en intégrant les priorités du **Nouveau Modèle de Développement (NMD)** du Maroc.
3. **Encourager les échanges et le partage d'expertise** pour enrichir les projets de la CDN 3.0, garantir son acceptabilité sociale et économique, optimiser sa gestion et mobiliser les financements nécessaires.

Le rapport issu de cet atelier met en avant les principales recommandations pour élaborer une **CDN 3.0 ambitieuse, réaliste et efficace**.

## Allocutions d'ouverture

Le document présente les interventions de plusieurs responsables marocains lors d'un atelier sur la transition écologique et énergétique du Maroc. Le Secrétaire Général du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable a souligné les avancées du Maroc en matière de lutte contre le changement climatique, notamment avec la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et la CDN 3.0, qui repose sur quatre axes clés : l'alignement avec la SNBC, la promotion des solutions innovantes, la définition d'objectifs d'adaptation mesurables et l'intégration budgétaire pour mobiliser les ressources nécessaires. Il a insisté sur l'importance d'une forte mobilisation des régions et du secteur privé pour garantir la réussite de ces engagements.

Le Directeur de l'Agence Marocaine de l'Efficacité Énergétique a, quant à lui, mis en avant le rôle crucial de l'efficacité énergétique, soulignant l'objectif de 20% d'économies d'énergie d'ici 2030. Il a plaidé pour une coopération étroite entre le secteur public et les acteurs privés afin de maximiser l'impact des initiatives environnementales.

Rapport d'activité : Atelier national sur le processus de la CDN 3.0

Le Directeur du 4C Maroc a présenté la CDN 3.0 comme une opportunité stratégique pour stimuler l'économie verte, renforcer la résilience du Maroc face aux changements climatiques et positionner le pays comme un leader climatique. Il a souligné la nécessité de renforcer les capacités institutionnelles, d'impliquer davantage les acteurs privés et de mobiliser des financements pour soutenir les projets d'adaptation et d'atténuation.

Le Représentant de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma a insisté sur l'importance d'une approche territoriale renforcée dans l'élaboration de la CDN 3.0 et présenté plusieurs initiatives régionales axées sur les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la gestion climatique.

Le Coordinateur du PACJA Maroc a appelé à concevoir la CDN 3.0 comme un outil de transformation, intégrant des actions concrètes et des mécanismes de financement innovants, en insistant sur l'importance du marché carbone et d'une coopération renforcée entre pays africains.

Enfin, le Président de l'AESVT Maroc a plaidé pour une meilleure coordination entre les politiques publiques et une plus grande implication des territoires et des acteurs économiques dans les stratégies climatiques. Il a également appelé à une mobilisation collective et durable pour que les initiatives climatiques soient véritablement opérationnelles et impactantes.

Dans l'ensemble, les interventions ont convergé vers la nécessité d'une approche inclusive, impliquant l'ensemble des acteurs — État, collectivités, société civile et secteur privé — pour garantir la réussite de la transition écologique et énergétique du Maroc.

### Présentation des résultats sommaires du 1 Rapport biennal de transparence (RBT) : enseignements tirés et implications sur la CDN 3.0

M. Rachid Tahiri, Chef de division Changement Climatique et Économie Verte, a présenté les résultats du 1er Rapport Biennal de Transparence (RBT), mettant en lumière plusieurs constats clés.

L'inventaire des émissions de GES pour 2022 indique que les émissions nettes du Maroc atteignent **98 871,7 Gg EqCO<sub>2</sub>**, soit **2,73 t EqCO<sub>2</sub> par habitant**. Le dioxyde de carbone constitue la majorité des émissions (72,5 %), suivi du méthane (16,4 %), du protoxyde d'azote (10,3 %) et des hydrofluorocarbones (0,8 %).

Concernant la mise en œuvre de la CDN, les mesures inconditionnelles ont permis de réduire les émissions de **13 854,9 Gg EqCO<sub>2</sub>** (93 % de l'objectif fixé), tandis que les mesures conditionnelles ont contribué à une réduction de **6 000 Gg EqCO<sub>2</sub>** (11,2 % de l'objectif conditionnel).

Sur le plan climatique, entre 2019 et 2022, le Maroc a connu sa période la plus aride depuis les années 1960, avec un déficit de précipitations atteignant jusqu'à **80 % en mars et avril 2023**. La disponibilité en eau a fortement chuté, passant de **2 560 m<sup>3</sup>/habitant en 1960** à environ **620 m<sup>3</sup>/habitant en 2020**, frôlant le seuil critique de 500 m<sup>3</sup>.

En matière d'adaptation, le Maroc a adopté des stratégies sectorielles axées sur la gestion durable de l'eau, l'agriculture résiliente, la préservation des écosystèmes et le renforcement des infrastructures urbaines.

### Présentation sur le processus de révision de la CDN 3.0

Rapport d'activité : Atelier national sur le processus de la CDN 3.0

M. Rachid Tahiri a présenté les principales orientations du processus de révision de la CDN 3.0, soulignant son rôle clé dans l'alignement des ambitions climatiques du Maroc avec l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050. Cette nouvelle version vise à renforcer les engagements climatiques du pays en intégrant les avancées technologiques et les opportunités de financement. Son élaboration repose sur l'évaluation des progrès passés, des consultations avec les parties prenantes, la définition d'objectifs sectoriels à l'horizon 2035 et l'identification de financements adaptés.

La CDN 3.0 introduit plusieurs nouveautés stratégiques, notamment l'inclusion de secteurs comme l'aviation civile et l'industrie chimique, l'adoption de solutions technologiques telles que l'hydrogène vert et le captage du carbone (CCS), et une approche axée sur une transition juste en faveur des populations vulnérables. Elle prévoit également un cadre de suivi et de vérification renforcé (MRV) et une articulation accrue avec les politiques budgétaires pour faciliter l'accès aux financements verts.

Alignée avec la Stratégie Bas Carbone 2050, la CDN 3.0 repose sur quatre axes majeurs : l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, l'aménagement de villes durables et la préservation des écosystèmes naturels. Ces initiatives incluent notamment la réduction de 17 % de la consommation énergétique industrielle d'ici 2030, un mix électrique décarboné à 96 % d'ici 2050, l'électrification des lignes ferroviaires et des mesures de reboisement.

Enfin, des solutions comme le développement de l'hydrogène vert et l'optimisation énergétique des bâtiments contribueront à l'objectif de neutralité carbone en évitant jusqu'à 1,2 MtCO<sub>2</sub>eq par an.

## Débats et recommandations clés

### Renforcement de la Gouvernance et de l'Appropriation Nationale

- Structurer un cadre de gouvernance inclusif impliquant les institutions publiques, le secteur privé, la société civile et les collectivités territoriales afin d'assurer une appropriation effective des engagements climatiques.
- Optimiser la coordination interinstitutionnelle en définissant des mécanismes clairs de concertation entre les ministères sectoriels et les parties prenantes concernées.
- Intégrer la CDN 3.0 dans les stratégies nationales et les plans de développement territoriaux, en alignement avec la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et les objectifs de neutralité carbone.

### Mobilisation des Financements et Intégration Budgétaire

- Accélérer la mobilisation des ressources financières en explorant des mécanismes de financement innovants tels que le marché du carbone, les obligations vertes et les fonds climat internationaux.
- Renforcer l'intégration budgétaire des engagements climatiques à travers des cadres financiers nationaux cohérents, garantissant la soutenabilité des investissements d'atténuation et d'adaptation.
- Encourager le secteur privé à investir dans des projets bas carbone en facilitant l'accès aux incitations économiques et aux dispositifs de financement dédiés.

## **Développement de Capacités et Renforcement des Données**

- Consolider les capacités institutionnelles et techniques en renforçant la formation des acteurs nationaux et territoriaux sur la planification et le suivi des politiques climatiques.
- Améliorer la collecte, la transparence et l'harmonisation des données sur les émissions de GES et les impacts climatiques, afin de faciliter un suivi rigoureux des engagements de la CDN 3.0.
- Exploiter les nouvelles technologies (intelligence artificielle, surveillance satellitaire, blockchain) pour améliorer la fiabilité et la traçabilité des actions mises en œuvre.

## **Engagement des Acteurs Non Étatiques et Décentralisation de l'Action Climatique**

- Renforcer l'implication des collectivités territoriales dans la mise en œuvre de la CDN 3.0 en instaurant des mécanismes de financement et de gouvernance locale adaptés.
- Institutionnaliser le dialogue avec la société civile en mettant en place des plateformes de concertation et d'échange pour favoriser la participation active des ONG, des chercheurs et des acteurs économiques.
- Encourager des synergies public-privé pour favoriser des solutions durables et innovantes répondant aux objectifs climatiques nationaux.

## **Développement et Promotion des Solutions Technologiques et Sectorielles**

- Accélérer le déploiement des énergies renouvelables en visant un mix énergétique décarboné à hauteur de 96 % d'ici 2050, en intégrant notamment l'hydrogène vert et le stockage d'énergie.
- Renforcer l'efficacité énergétique dans les secteurs stratégiques (industrie, bâtiment, transport) à travers des normes et des mécanismes incitatifs.
- Promouvoir l'économie circulaire et la valorisation des déchets comme leviers d'atténuation des émissions et d'optimisation des ressources naturelles.

## **Suivi, Évaluation et Mesure d'Impact**

- Définir des indicateurs de performance robustes et mesurables permettant de suivre l'évolution des engagements pris dans le cadre de la CDN 3.0.
- Mettre en place un cadre de suivi-évaluation structuré, garantissant une transparence accrue et une meilleure redevabilité sur l'atteinte des objectifs climatiques.
- Assurer un reporting périodique et conforme aux standards internationaux, facilitant l'accès aux financements et le renforcement de la coopération internationale.

## **Alignement Stratégique et Renforcement du Leadership Climatique du Maroc**

- Consolider l'alignement avec les engagements internationaux en intégrant les recommandations issues du premier bilan mondial (GST) et des décisions des COP .
- Renforcer la coopération régionale et internationale en favorisant des partenariats Sud-Sud pour le partage d'expertises et le développement de projets climatiques conjoints.
- Positionner le Maroc comme un acteur clé de la transition énergétique en Afrique, en mettant en avant ses avancées en matière de stratégies bas carbone et de financements climat.